



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Demande à remplir et à retourner en 2 exemplaires

DEMANDEUR

QUALITE : propriétaire entreprise syndic

NOM et prénom(s) ou DENOMINATION :

PERSONNE MORALE (nom et prénom du représentant légal ou statutaire) :
.....

ADRESSE :

Téléphone fixe :

Téléphone Portable : Mail :

NOM et prénom(s) du responsable de chantier à contacter en cas d'urgence y compris les week ends et jours fériés :
.....

ADRESSE :

Téléphone Portable : Mail :

Je, soussigné(e), m'engage à régler la totalité des droits de voirie (tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal) relatifs à la présente demande.

A, Le

Cachet de l'entreprise

Signature :

Si l'engageant est une entreprise :

- Préciser le numéro de SIRET ou Registre du Commerce :
.....
- Joindre impérativement un extrait K-Bis datant de moins de 3 mois
- Joindre un papier à en-tête de la société
- Joindre un RIB
- Apposer / le cachet de l'entreprise :

Si l'engageant est un particulier :

- Une copie de la pièce d'identité
- Un RIB
- Un justificatif de domicile (moins de 3 mois)

TERRAIN CONCERNE PAR LES TRAVAUX

N° : RUE :

Références cadastrales :

PROJET

N° de l'autorisation de travaux :

Nom et adresse du bénéficiaire des travaux, s'il est autre que le déclarant :

NATURE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

- Benne
- Abri de chantier (joindre un plan d'implantation)
- Échafaudage de pied (joindre un plan d'implantation)
- Échafaudage roulant (joindre un plan d'implantation)
- Échafaudage suspendu (joindre un plan d'implantation)
- Palissade (joindre un plan d'implantation)
- Matériaux (préciser) :
- Autres occupations (préciser) :

Emprise (joindre un document graphique) : Longueur : Saillie :

Dates et durée de l'occupation : Mise en place le : Fin du chantier :

Pour toute demande de réservation de stationnement en rapport avec ces occupations du domaine public, veuillez-vous rapprocher du service voirie :

@ : circulation.voirie@versailles.fr

J'atteste que les informations ci-dessus sont exactes et je m'engage à ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'autorisation écrite

A, Le

Cachet de l'entreprise

Signature :

Pour les travaux de ravalement exclusivement, en application de la délibération du Conseil municipal du 24 juillet 1998, les demandeurs d'autorisation de voirie **sont exonérés** des droits d'occupation du domaine public **pendant une période de deux mois à compter du premier jour de ladite occupation, à l'exception :**

- **Toute occupation des emplacements de stationnement payant dans le secteur Rive Droite, géré par la société SPBR à contacter obligatoirement en vue du règlement d'une redevance correspondant à la neutralisation du stationnement (tél : 01 39 51 95 36). Adresse bureau : parking Reine Gare Rive Droite 81, 97 Boulevard de la Reine**

Consulter le Service Urbanisme pour connaître la liste des rues concernées.

TOUT DOSSIER INCOMPLET sera REJETE